

PRITH PDL Action Maine-et-Loire 2025

AXE 2 – L'EMPLOI ET L'ACCÈS À LA FORMATION

WEBINAIRE 17/06/25

Présentation des acteurs de l'accès à l'emploi

Intervenant.es

Fabrice PREDOUR – Directeur Adjoint du Travail – DDETS 49

Sébastien DAVID – Chargé de dév. de l'économie et des territoires – DDETS 49

Valérie COUTURIER - Responsable de service Direction Dépt. – France Travail

Armelle KIEFFER – Directrice Cap emploi 49

Amélie NICOLEAU – Adjointe Direction , ML Angevine

Bénédicte GODET – CISP, ML Angevine

Christelle FOUSSARD – Service appui scolarisation, emploi, orientation - MDA

Claire LANGUE- Médecin - MDA

Charles PARNET – Directeur Général IPOLAÏS / UNEA

Sophie ACKHAVONG - Responsable de service – VYV3

DDETS Maine-et-Loire

Fabrice PREDOUR – Directeur Adjoint du Travail – DDETS 49

Sébastien DAVID – Chargé de dév. de l'économie et des territoires – DDETS 49

Axe du PRITH PDL

Axe 1 du PRITH:

Orientation et Entrée dans la vie active

Sécuriser les parcours des jeunes en situation de handicap à la sortie de scolarité

Favoriser l'élargissement des choix professionnels / améliorer l'orientation professionnelle

Favoriser l'accès des jeunes à un premier emploi et à la formation

Axe 2 du PRITH:

Emploi et Développement des compétences

Favoriser l'accès à l'emploi et mobiliser les employeurs

Favoriser l'accès à la formation pour les DEBOE et les salariés (y compris salariés en EA)

Favoriser les parcours sans couture

Axe 3 du PRITH:

Maintien

Favoriser la prévention de la désinsertion professionnelle et limiter les licenciements pour inaptitude

Favoriser les parcours de reconversion professionnelle

PRITH en Maine-et-Loire

Action 2025 : Liens entre les acteurs du médicosocial et de l'accès à l'emploi

Thématique

Favoriser
l'interconnaissance
entre les acteurs du
médicosocial et de
l'accès à l'emploi



Actions

Phase 1 : Organisation de 2 webinaires courts, visant des présentations mutuelles

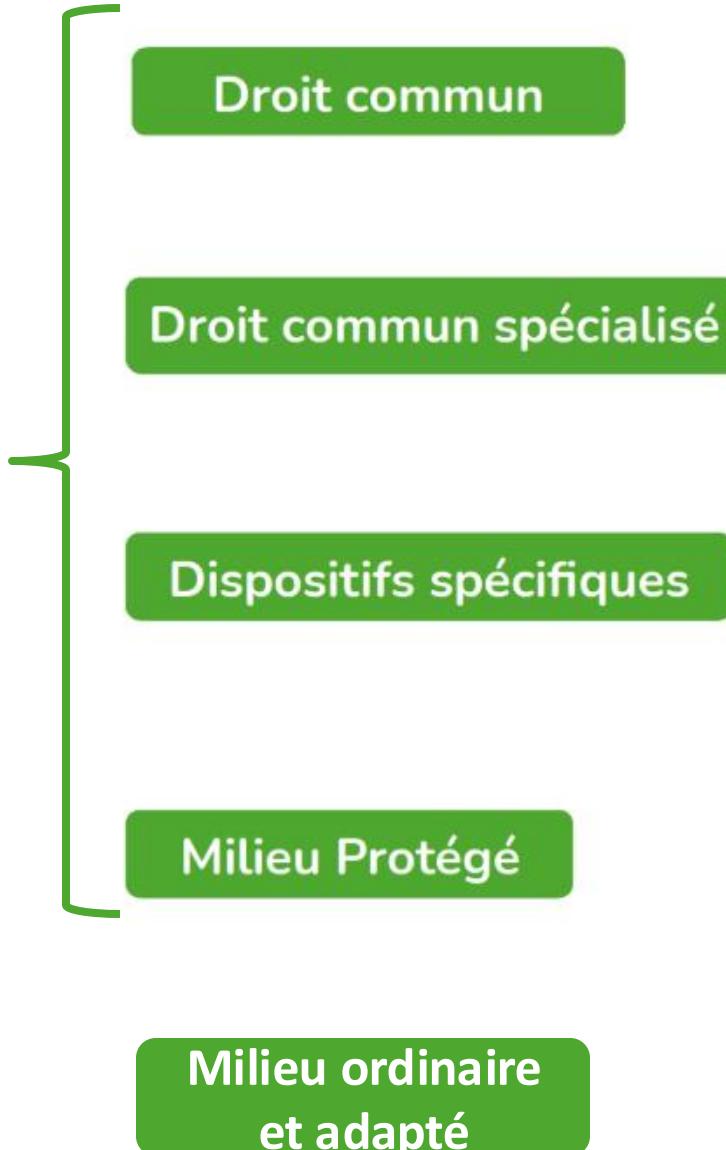
- 1 à destination des acteurs du médico-social
- 1 à destination des acteurs de l'accès à l'emploi

Phase 2 : Temps de rencontre en présentiel de type speed-dating

- Présentation et échanges en cercles réduits

L'inclusion et l'emploi des personnes en situation de handicap

MDA
(Evaluation
des droits)



France Travail



(handicap)



(public jeune)



Entreprises Adaptées
& EATT



France Travail

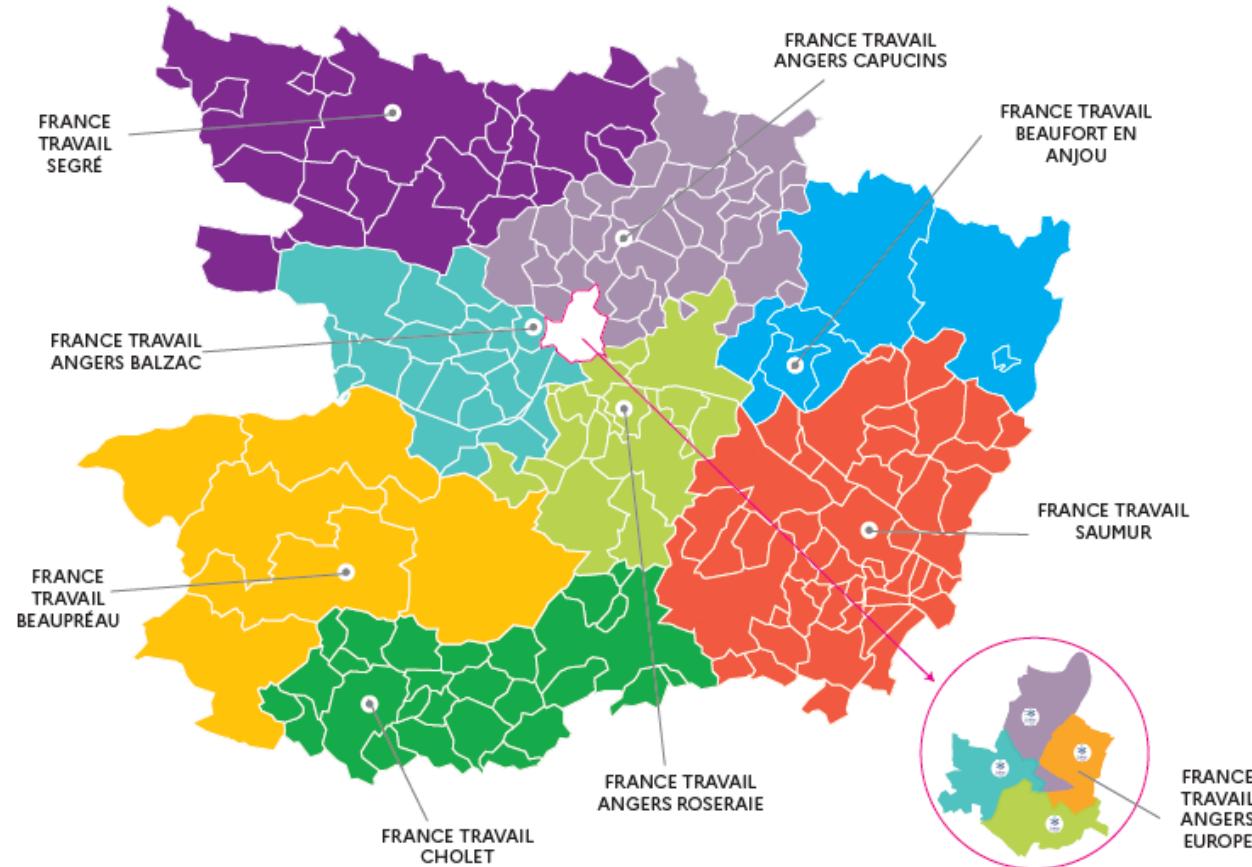
Valérie COUTURIER - Responsable de service Direction Dépt. – France Travail



TERRITOIRE DE COMPÉTENCES

9
AGENCES

502
COLLABORATEURS

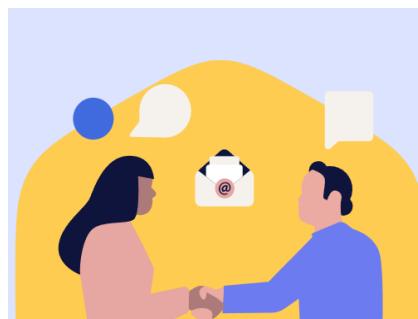


Les services France Travail pour les professionnels



[HTTPS://ENTREPRISE.FRANCETRAVAIL.FR/ACCUEIL/](https://entreprise.francetravail.fr/accueil/)

[HTTPS://ENTREPRISE.FRANCETRAVAIL.FR/ACCUEIL/DESCRIPTION/IMMERSION-PROFESSIONNELLE](https://entreprise.francetravail.fr/accueil/description/immersion-professionnelle)



Votre conseiller entreprise peut vous accompagner, appelez le au 3995 ou

(Service gratuit + prix appel*)

Contactez votre conseiller

*Depuis l'étranger, si vous êtes une entreprise française ou monégasque, composez le : +33 1 77 86 39 95. Si vous êtes une entreprise étrangère, consultez le site [France Travail International](#).

FLEXIBLE

1 jour, 1 semaine ou 1 mois
Accueillez un potentiel candidat dans votre entreprise pendant une courte durée afin de lui faire découvrir le métier de votre choix

SIMPLE

0 euro
Vous n'avez pas à rémunérer le candidat ou à prendre une assurance, tout est géré par son organisme prescripteur (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale, etc.)

RAPIDE

0 papier
Tout se passe en ligne, ici : dépôt de votre offre, réception des candidatures (si nécessaire) puis signature de la convention dématérialisée

Les services France Travail pour les professionnels

[HTTPS://ENTREPRISE.FRANCETRAVAIL.FR/ACCUEIL/](https://entreprise.francetravail.fr/accueil/)

[HTTPS://ENTREPRISE.FRANCETRAVAIL.FR/ACCUEIL/DESCRIPTION/POEI](https://entreprise.francetravail.fr/accueil/description/poei)



Les avantages

Faites monter en compétences votre candidat

- ✓ Formez votre candidat au sein de votre entreprise et/ou avec l'appui d'un organisme de formation selon vos besoins
- ✓ Jusqu'à 600 heures prises en charge par France Travail (sous certaines conditions)
- ✓ Faites votre demande en ligne et gérez vos demandes en cours
- ✓ Votre conseiller peut vous accompagner tout au long du montage de la demande d'aide

Bénéficiez d'une aide à la formation avant l'embauche

Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI)

Acteur du service public de l'emploi piloté par:



CAP EMPLOI 49

*Un opérateur pour l'insertion et le maintien dans l'emploi
des personnes en situation de handicap en Maine-et-Loire*

Armelle KIEFFER – Directrice Cap emploi 49

Objectif : Fluidifier et sécuriser l'ensemble du parcours professionnel



Les différentes typologies de handicap



Déficience motrice 50%

Lombalgie, TMS, hémiplégie, myopathie, hernie discale, malformation, paralysie...



Maladie invalidante 24%

Hypertension, insuffisance cardiaque, diabète, eczéma, cancer, épilepsie, allergies, maladie de Crohn...



Déficience psychique 11%

Névrose, TOC, phobies, addictions, dépression, trouble bipolaire...



Handicap mental 3%

Déficience intellectuelle, trisomie 21, ...

Troubles cognitifs 5%

Troubles de déficit de l'attention, hyperactivité, troubles DYS, troubles du spectre autistique...



Déficience visuelle 4%

Myopie, presbytie, strabisme, rétinite, daltonisme...

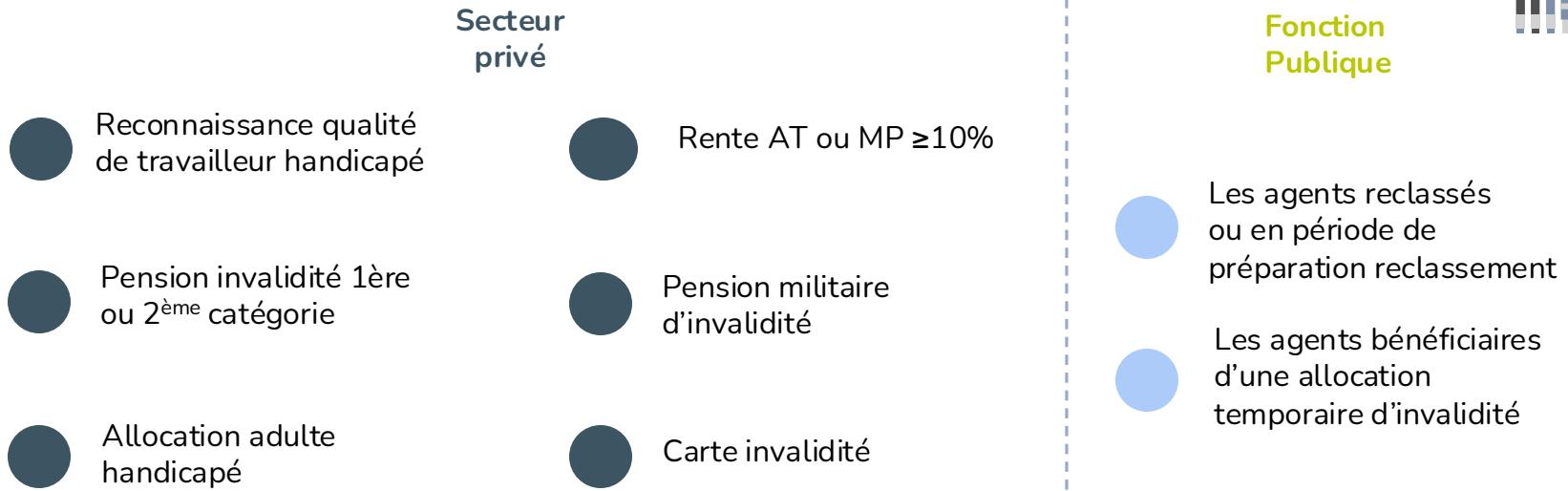


Déficience auditive 3%

Acouphène ou surdité légère à profonde



Bénéficiaires de la loi Handicap



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Les personnes possédant un des titres précédent ou ayant déposé une demande ou prêtées à engager une démarche en ce sens / travaillant ou souhaitant travailler en milieu ordinaire.

Quelques chiffres de l'activité 2024

ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI



6 indicateurs suivis dans le cadre du rapprochement France Travail et Cap emploi



Retours à l'emploi

1 objectif : 3190



Taux d'accès à l'emploi des DEBOE* après la fin d'une formation

2 objectif : 50%
*Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi



DEBOE de longue durée

3 objectif : 2168



Taux de facilité des DEBOE à obtenir une réponse suite à une démarche auprès de France Travail et Cap emploi

4 objectif : 85%



Taux de satisfaction des DEBOE vis à vis de leur accompagnement



5 objectif : 86%



Part de recrutement des DEBOE pour les offres d'emploi avec services délivrés aux entreprises

6 objectif : 5,9%

ACCOMPAGNEMENT DES EMPLOYEURS ET DES SALARIÉS/AGENTS



Employeurs nous ont fait confiance



Maintiens dans l'emploi réussi



Personnes accompagnées dans une démarche de transition ou d'évolution professionnelle

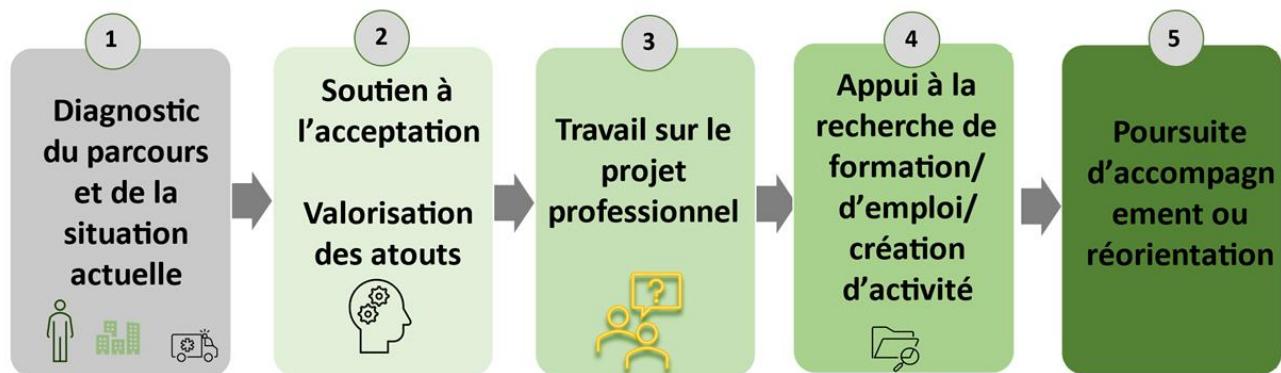


Insertion



**Demandeurs d'emploi
(inscrits à France Travail)**

Orientation
Réseau pour l'emploi





Employeurs, recrutement et intégration

Orientation

Employeur, médecin du travail,
personne en situation de handicap,
partenaire



Diagnostic

De la situation, de la politique emploi/handicap ...

Recrutement

Définition du besoin

Sourcing et mise en relation

Mobilisation des mesures droit commun et spécifiques

Intégration - Compensation

Identifier et adapter

Besoins en compétences / formation

Compensation du handicap

Suivi dans l'emploi

Pour qui ?

Tout employeur privé ou public quel que soit son statut ou son effectif,
Travailleurs indépendants



Maintien dans l'emploi



Adéquation emploi /santé ?

Pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou **en voie de l'être, en poste ou en arrêt maladie**

ORIENTATION

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT



Un médecin du travail



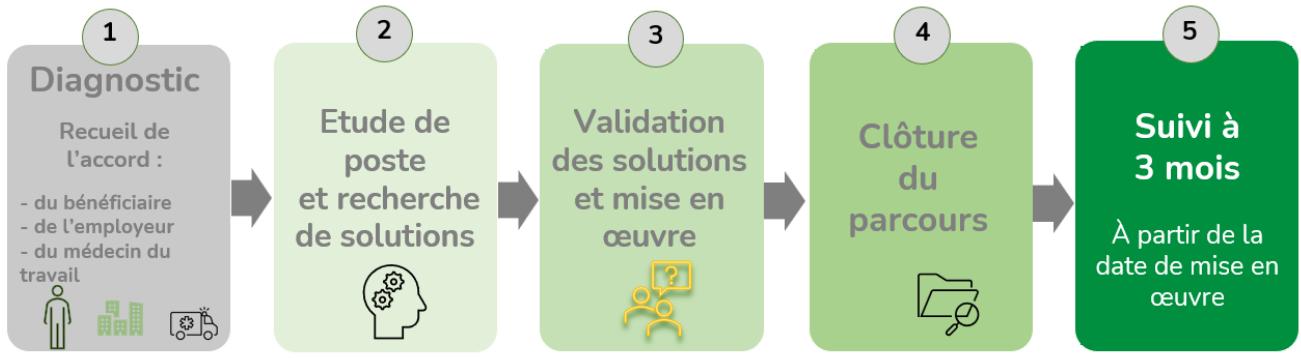
Une personne



Un employeur



Un partenaire



Suivez-nous



Site internet

www.capemploi-49.com

- Pour consulter/déposer une offre
- Déposer un signalement
- Suivre notre actualité
- Nous contacter

Newsletter



inscription via le site internet

- Actualité locale, règlementaire
- Témoignages
- Evènements, forums



Missions Locales

Amélie NICOLEAU – Adjointe Direction , ML Angevine
Bénédicte GODET – CISP, ML Angevine

4 Missions locales dans le 49

■ Mission locale Angevine

📞 02.41.24.16.00

✉️ mlangevine@mla49.fr

🌐 www.mla.fr

■ Mission locale du Choletais

📞 02.41.49.81.00

✉️ mlc@mlducholetais.org

🌐 www.missionlocaleducholetais.org

■ Mission locale du Saumurois

📞 02.41.38.23.45

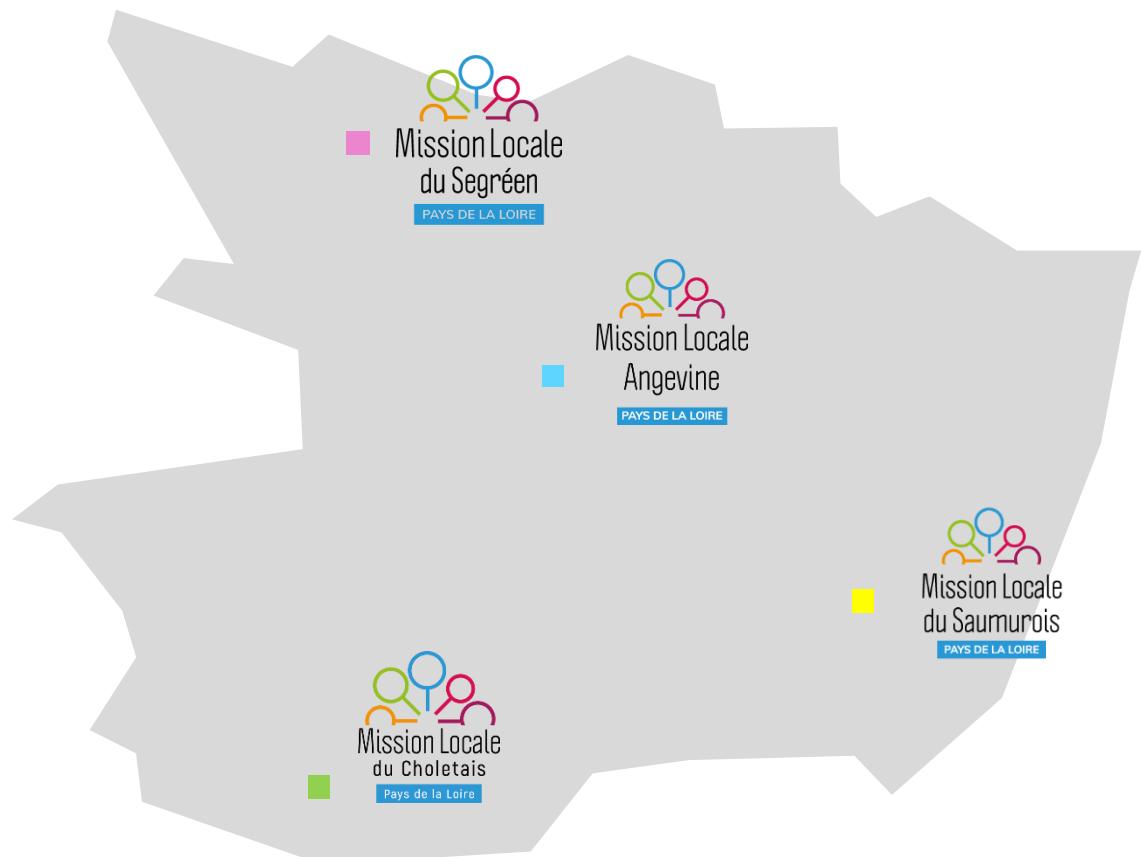
✉️ contact@mls49.fr

🌐 www.mission-locale-du-saumurois.com

■ Mission locale du Pays ségréen

📞 02.41.61.10.00

✉️ accueil@missionlocale-segreen.fr



Rôle des Missions locales

- **Accompagner les jeunes** de 16 à 25 ans, non scolarisés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale
 - ✓ Un accompagnement global dont la finalité est l'autonomie du / de la jeune et l'accès à l'emploi
 - ✓ 1er réseau national d'insertion des jeunes
 - ✓ Chaque année, plus d'un million de jeunes accompagnés
- **Construire avec** les partenaires des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.
- **Expérimenter et innover** dans le champ de la jeunesse pour construire des réponses adaptées
- **Assurer une mission de service public** pour aider à l'orientation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Mettre en œuvre les dispositifs d'Etat et locaux.

Nos thématiques d'accompagnement

Orientation

Découverte des métiers



Emploi

Aide et conseils à la recherche
d'un emploi



Formation

Recherche de formation et alternance



Vie perso

Informations logement, transport,
santé, budget...



Notre accompagnement des publics TH

- Accès au droit commun et recours à des outils spécifiques quand le droit commun ne répond pas à la problématique (catalogue Agefiph)
 - ✓ Accompagnement socio-professionnel des jeunes par un conseiller référent (conseiller de territoire, pas d'équipes de conseillers spécifiques TH)
 - ✓ L'appui d'un référent Handicap dans chaque structure : personne ressource qui gère la veille, l'information TH auprès de l'ensemble des conseillers, les relations avec les partenaires, participation mensuelle aux équipes pluridisciplinaires de la MDA...
 - ✓ Co-accompagnement des publics avec les différents partenaires, orientation vers les dispositifs...
- Nombre de jeunes RQTH accompagnés
 - ✓ ML Angevine : 363 TH / 5 364 jeunes accompagnés : 7 %
 - ✓ ML Saumurois : 109 TH / 1 701 jeunes accompagnés : 6%
 - ✓ ML Choletais : 215 TH / 2 136 jeunes accompagnés : 10%

Inscription à la Mission Locale

- Depuis 1^{er} janvier 2025 (Loi Plein Emploi)
 - Lors de l'inscription à France Travail : affectation de la structure d'accompagnement en fonction du questionnaire d'orientation (lors d'un rdv avec un conseiller ML ou orientation par un autre acteur du RPE)
⇒ Public Mission Locale : jeunes < 26 ans en parcours socio-professionnel (au moins un frein à l'emploi)
 - Inscription Mission Locale ⇒ Inscription automatique à France Travail
 - Entrée dans un dispositif d'accompagnement : CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) ou Pacea (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)

NB : possibilité d'accompagnement des publics TH jusqu'à 29 ans dans le cadre du CEJ

Maison Départementale l'Autonomie

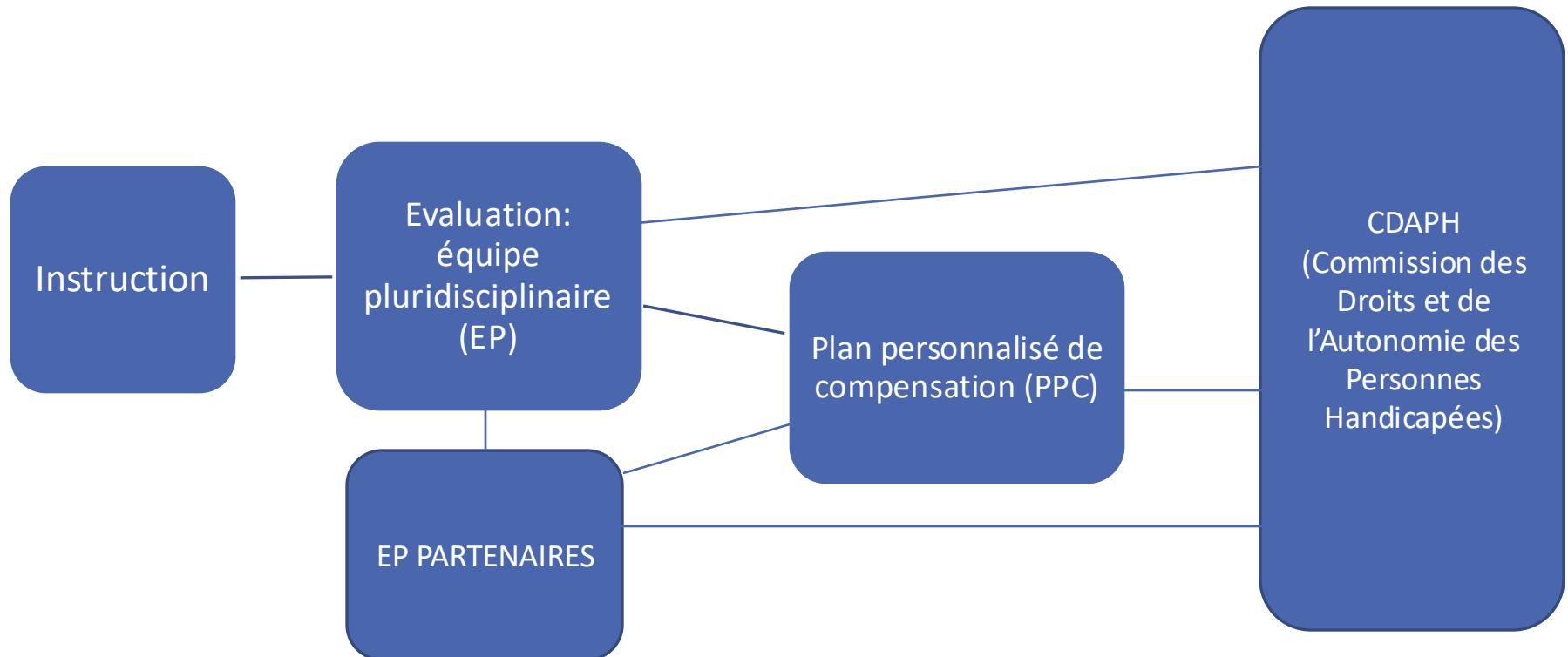
Christelle FOUSSARD – Service appui scolarisation, emploi, orientation - MDA
Claire LANGUE– Médecin - MDA

Qui sont les personnes en situation de handicap?

Définition du handicap au sens de la loi du 11/02/05 « Loi fondatrice pour l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap » :

« Constitue un handicap au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société, subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »...

PARCOURS DU DOSSIER



RQTH

Loi plein emploi du 18 Décembre 2023

Depuis le 1er janvier 2024:

- La CDAPH n'est plus compétente pour délivrer une orientation professionnelle vers le milieu ordinaire de travail.
- La RQTH est attribuée automatiquement, sans démarche supplémentaire, aux jeunes de 15 à 20 ans ayant déjà un droit ouvert à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé(AEEH), la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).
- La loi permet également aux personnes titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'incapacité et aux personnes bénéficiaires de l'AAH et de la PCH de bénéficier des droits et dispositifs emplois ouverts aux personnes handicapées titulaires d'une RQTH sans délai et sans passer par la MDPH.
- La loi prévoit que France Travail sera informé par les MDPH de toute RQTH délivrée.

Les orientations des adultes en établissements et service médico-sociaux (avec une visée « insertion professionnelle »)

1-Les ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail): Personne ayant une capacité de travail limitée au regard des conséquences de ses déficiences et nécessitant un accompagnement médico –social et éducatif.

2- Les organismes de formation médico-sociaux : Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle (ESRP)/ Etablissement et Service de Pré-Orientation (ESPO)

3- L'UEROS (Unité d'Evaluation de Réentraînement d'Orientation Sociale et professionnelle)

4- La plateforme emploi accompagné

Depuis janvier 2024, les MDA/MDPH n'ont plus vocation à orienter vers le milieu ordinaire.

Merci de votre écoute

www.mda.maine-et-loire.fr



Les Entreprises adaptées (EA)

**des acteurs économiques au service d'une
société inclusive**

Charles PARNET – Directeur Général IPOLAÏS / UNEA



Les Entreprises Adaptées

Entreprises responsables, elles innoveront et développeront des projets économiques viables au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Organisations sociétales, elles participent à la vitalité économique et sociale des territoires

Des acteurs économiques au service de l'emploi des personnes en situation de handicap

Employeurs sociaux et solidaires, elles ont pour missions de développer des parcours professionnels durables pour les personnes en situation de handicap.

Acteurs de la professionnalisation, elles adaptent l'organisation du travail au potentiel de chacun de leurs salariés. Elles valorisent les compétences et de leurs collaborateurs.



LES ENTREPRISES ADAPTÉES

Un allié économique et stratégique



Unea
Union Nationale
des Entreprises Adaptées

ACTEUR DES TERRITOIRES



CONTRIBUTEUR DE VOTRE **RSE**

📍 production locale

✓ de qualité

🏆 compétitive

CRÉATEUR D'ACTIVITÉ



250
activités proposées

- Réduction du montant de votre OETH
- Fournisseurs de produits ou de prestation de service
 - en lien direct
 - en sous-traitance
 - en co-traitance

DÉVELOPPEUR DE RESSOURCES HUMAINES

Depuis le 1^{er} janvier 2019



CDD Tremplin

EATT (Entreprise Adaptée de Travail Temporaire)

l'EA pro-inclusive

**PLACEMENT, INTÉRIM,
ACCOMPAGNEMENT**

LES ENTREPRISES ADAPTÉES

Une solution pour les salariés en situation de handicap



QUELLES MISSIONS ?

- offrir un emploi
- favoriser la mise en œuvre du projet professionnel
- valoriser et développer les compétences en vue d'une évolution interne ou vers d'autres employeurs



QUELS CONTRATS ?



LA RÉFORME 2019, QUELS APPORTS ?

- accroît l'optique inclusive du modèle
- renforce les Entreprises Adaptées
- autonomise et responsabilise les collaborateurs dans leur parcours professionnel

QUELLES CONDITIONS ?

- être titulaire d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Faire appel à France travail, cap emploi, les missions locales
ou
entrer directement en contact avec l'EA en répondant à certains critères



INDUSTRIE

Production et sous-traitance industrielle - Textile, ameublement, artisanat d'Art - Menuiserie



ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Espaces Verts - Eco-bâtiment Énergies et énergies renouvelables Collecte, traitement et recyclage des déchets



ALIMENTATION

Production alimentaire
Restauration



SERVICES

agro-
Blanchisserie -
Bâtiment et travaux publics - Commerce, distribution -
Conciergerie -
Nettoyage et Hygiène des locaux - Réparation, dépannage, SAV -
Transport, logistique, conditionnement



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Gestion, administration, informatique, Impression, communication, évènementiel - Mise à disposition de personnel - Prestations Intellectuelles



5 GRANDS SECTEURS & FAMILLES MÉTIERS



unea
Union Nationale
des Entreprises Adaptées



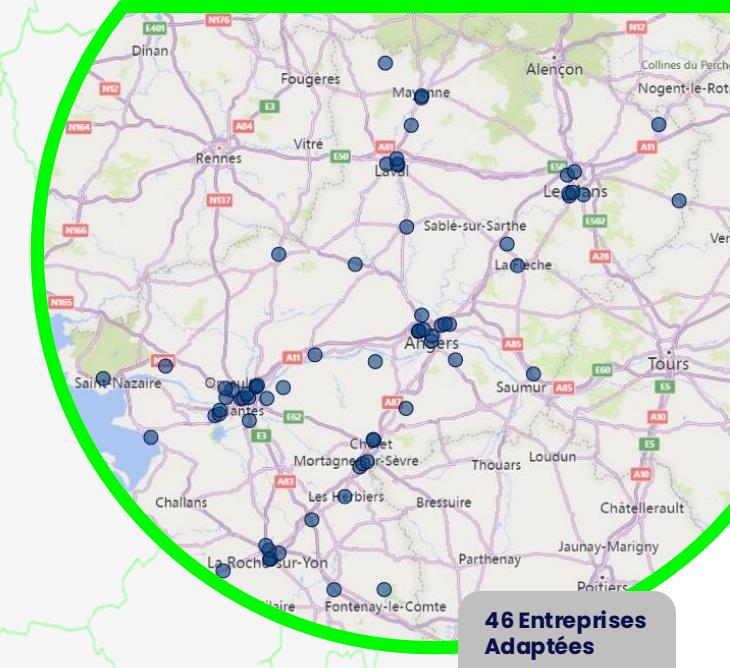


Guadeloupe
Martinique
Mayotte
Guyane
La Réunion

LES ENTREPRISES ADAPTÉES EN PAYS DE LA LOIRE

ACTIVITÉ	NB D'EA PROPOSANT CETTE ACTIVITÉ
Agriculture, environnement, Espaces Verts	29
Production et sous-traitance industrielle	28
Transport, logistique, conditionnement	28
Nettoyage et Hygiène des locaux	19
Mise à disposition de personnel	13
collecte, traitement et recyclage des déchets	11
Restauration	10
Textile, ameublement, artisanat d'Art	9
Blanchisserie	6
Gestion, administration, informatique	5
Impression, communication, évènementiel	5
Menuiserie	5
Alimentation, production alimentaire	4
Bâtiment et travaux publics	3
Hôtellerie / Location de salles / Tourisme	2
Prestations Intellectuelles	2
Commerce, distribution	1
Médical et paramédical	1
réparation, dépannage, SAV	1

Pour découvrir les activités proposées par chaque Entreprise Adaptée et ses coordonnées, rendez-vous sur unea.fr



46 Entreprises Adaptées

73 établissement s

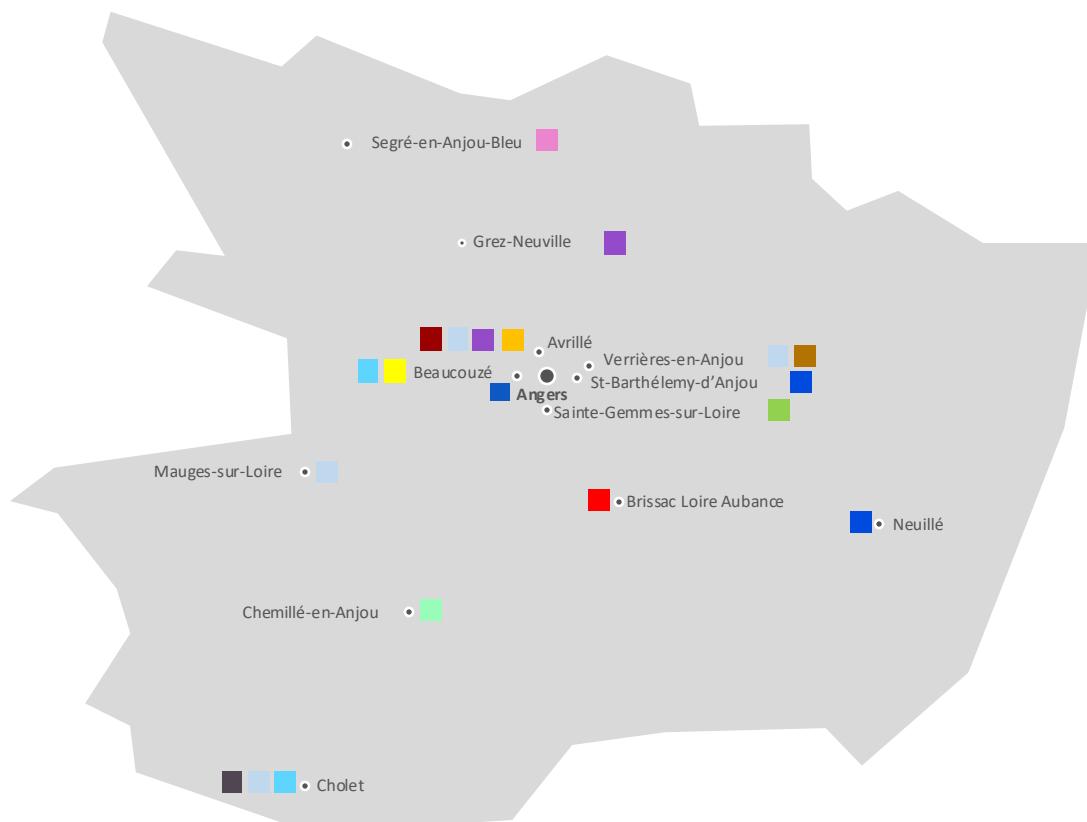
5700 salariés
Dont 4500 en situation de handicap

19 secteurs d'activités

LES ENTREPRISES ADAPTÉES DANS LE MAINE-ET-LOIRE

20 ÉTABLISSEMENTS DONT 1 ENTREPRISE ADAPTÉE DE TRAVAIL TEMPORAIRE
903 salariés en situation de handicap en équivalent temps plein

- FONDATION AMIPI
- ASAR
- ASI PROD
- EA HAUT ANJOU
- ECOETANG
- HANDIRECT SERVICES
- IPOLAÏS
- ISTA19
- KYPSELI EA MELAY
- ODEA by ADAPEI49
- QUALEA
- SOCIA 3
- TRIADE AVENIR OUEST
- UP'INTERIM EATT PDL



LES ENTREPRISES ADAPTÉES DANS LE MAINE-ET-LOIRE

 Structures	Email et Site Internet	Activités
FONDATION AMIPI Bernard Vendre 02 41 49 78 50	@slami-aamipi.com www.fondation-amipi-bernard-vendre.org	Câblage, électronique, textile, assemblage industriel
ASAR 02 41 93 75 15	contact@asar-ea.com www.asar-ea.com	Sous-traitance industrielle, logistique, e-logistique, produits propres
ASI PROD 02 41 48 00 72	@avenir-service-industrie.fr asiprod.fr	Façonnage papier
EA HAUT ANJOU 02 41 94 73 60	ea@capanjoule.u.fr www.esat-hautanjou.com	Confection et maroquinerie, sous-traitance industrielle et micromécanique
ECOETANG 02 41 91 72 12	@ecoetang.fr www.ecoetang.fr	Parc de loisirs, camping, prestations extérieures (viticole et espaces verts), atelier écologique
HANDIRECT SERVICES 02 52 35 10 35	angers@handirect.com handirect.com	Gestion de courrier, artisanat de gestion
IPOLAÏS 02 41 48 49 06	@ipolais.fr www.ipolais.fr	Nettoyage locaux, blanchisserie, entretien des espaces verts
ISTA49 02 41 21 02 70	contact@ista49.org www.ista49.org	Entretien aménagement espaces verts, production et sous-traitance industrielle, textile, ameublement, artisanat d'art
KYPSELI EA MELAY 02 41 30 51 44	contact@kypseli.co www.kypseli.co	Montage câblage, mécanique générale, montage industriel, archivage numérique
ODEA by ADAPEI49 02 41 21 11 41	contact@odea49.fr www.odea49.fr	Câblage électrique, bois, espaces verts, informatique, blanchisserie, télographie, LAB
QUALEA 02 41 62 12 08	contact@qualea-services.com www.qualea-services.com	Entretien aménagement espaces verts, stockage et logistique, façonnage, échantillonnage, routage, sur mesure (assemblage, montage, vissage, marquage...)
SOCIA 3 02 41 33 59 00	@tgs-france.fr www.tgs-france.fr/agences/socia-3-angers	Externalisation et gestion de la paie
TRIADE AVENIR OUEST 02 41 18 80 01	@veolia.com	Collecte, traitement et recyclage des déchets (D3E)
UP'INTERIM 02 72 47 10 38	@up-interim.fr paysdelaloire.up-interim.fr	Agence d'intérim



Le recrutement direct (1)...

Sortir d'un **ESAT** depuis moins de 12 mois ;

Sortir d'un **ESRP** depuis moins de 12 mois ;

Sortir avec un projet professionnel à consolider des institutions ou services spécialisés suivants : **un IME, un IEM, un IMPRO**, depuis moins de 12 mois ;

Sortir ou être suivi par un service spécialisé suivant : **un SAMSAH, un SAVS, une unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle**, avec un projet professionnel à consolider ;

Sortir d'une **ULIS** ou d'un **EREA**, depuis moins de 12 mois ;

Sortir d'un centre de formation des apprentis depuis moins de 12 mois avec un projet professionnel à consolider ;



Le recrutement direct (2)...

Être sans emploi depuis au moins 24 mois continus ou discontinus dans les 48 derniers mois ;

Bénéficier de la qualité de réfugiés statutaires, protégés subsidiaires, de la protection temporaire au sens de la directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001 relative à des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées et à des mesures tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les États membres pour accueillir ces personnes et supporter les conséquences de cet accueil ou de demandeurs d'asile ;

Être âgé de plus de 55 ans ;

Bénéficier d'une pension d'invalidité de catégorie 1 ou 2.



Pour en savoir plus...

Qu'est-ce qu'une entreprise adaptée ?



Les entreprises adaptées des alliées économiques et stratégiques



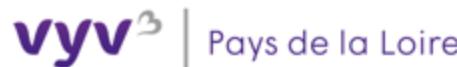
L'entreprise adaptée de travail temporaire (EATT).





VYV 3 - Plate-forme Emploi accompagné

Sophie ACKHAVONG - Responsable de service – VYV3



L'emploi accompagné : un concept novateur

L'objectif de l'emploi accompagné est d'apporter un soutien aux adultes en situation de handicap et à leurs employeurs, publics ou privés.

C'est une combinaison entre un accompagnement professionnel et un accompagnement médico-social.

Le job coach intervient sur :

- la recherche d'emploi,
- le maintien dans l'emploi pour les personnes déjà en poste ou celles qui viennent d'accéder à un emploi à la suite du parcours.

20 accompagnements par ETP job coach.

Public

Le dispositif s'adresse aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi :

- **demandeurs d'emploi**, pour soutenir leur recherche d'emploi et leur intégration,
- **salariés privés et agents publics**, en poste, pour sécuriser durablement leur emploi.

Cette forme d'accompagnement spécifique correspond particulièrement aux situations requérant une **intervention humaine** et répond aux besoins des personnes présentant des **difficultés de communication** et **d'interaction sociale**.

L'emploi accompagné doit être mobilisé en subsidiarité du droit commun.

Les spécificités de l'emploi accompagné

- Un accompagnement de la **personne**, mais aussi de **l'employeur et des collègues**
- Réalisé par un job coach, référent unique, qui intervient en lien privilégié avec l'environnement de la personne
- Un accompagnement individualisé, sur le long terme, sans durée prédéterminée
- Dont l'intensité varie en fonction des besoins exprimés de la personne ou de l'employeur.

Les bénéfices de l'emploi accompagné

- Permettre un **accès au marché du travail** plus rapide pour des personnes éloignées de l'emploi du fait de leur handicap.
- **Sécuriser un recrutement** avec la possibilité de recourir au conseiller en emploi accompagné aussi souvent et aussi longtemps que nécessaire.
- **Éviter des incompréhensions** avec un collaborateur en poste susceptibles d'impacter la relation de travail.
- **Limiter des arrêts de travail** liés à des situations de handicap invisibles

Mode d'emploi

Il existe une plateforme emploi accompagné par département.

Un demandeur d'emploi ou un salarié en poste peuvent bénéficier de cet accompagnement sur prescription :

- soit de la MDPH/ MDA
- soit de France Travail, Cap emploi ou d'une Mission Locale.

Les demandes sont étudiées en équipe pluridisciplinaire.

Quelques chiffres

- Aujourd'hui, tous les départements sont couverts par une Plateforme d'emploi accompagné
- Environ **10000** personnes sont suivies en France
- Sur le 49, **131** personnes sont actuellement accompagnées
- La moitié est suivie en emploi
- **8 job coach** répartis sur le département

Contact

Sophie ACKHAVONG, responsable de service

sophie.ackhavong@vyv3.fr

06 35 88 65 71